



Ville de Dreux

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le treize novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le trois novembre deux mil quatorze, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M HAMEL, maire

Présents : M HAMEL, Maire, Mme de la GIRODAY, M HOMPS, Mme M'FADDEL NTIDAM, M LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M POISSON, Mme ROMEZIN, M ROSSION, Mme LHOMME, M HIRTI, M CHAKKAR, adjoints, M MAISONS, M LEMARE, M GABRIELLI, M DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFFET, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M ALIM, M LEROUX, M SOUNI, Mme WILLEMEN, Mme IMERRADEN, Mme JAOUEN, Mme DIDELOT, M MAGER MAURY, Mme MAUPAS RABINE, M GAMBUTO, M BONNEVALLE, M TOUAZI, Mme CARCEL, M GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN, conseillers municipaux

Excusés Mme MARTIN, M JONNIER, Mme GUILLOT MARECHAL, Mme DEPECHER BOULLAIS qui, conformément à l'article L2121 20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme de LA GIRODAY, Mme ROMEZIN, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M GAMBUTO

Madame JAOUEN est désignée secrétaire de séance

Le Maire

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

⇒ ratifie le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 2 octobre 2014

⇒ approuve


- l'ajustement de l'état des emplois (unanimité)
- la fin de mise à disposition d'un directeur général adjoint de la ville auprès du CCAS (unanimité)
- l'adhésion de la ville au comité national d'action sociale (majorité des voix)
- le tarif et le règlement intérieur du vide grenier du 15 février 2015 (unanimité)
- le montant des redevances et droits de passage sur le domaine communal dus par les opérateurs de communications électroniques (unanimité)
- une cession d'immeuble 3 rue de la Plane (majorité des voix)
- la rédaction d'un acte définitif au profit de l'association éducative culturelle sportive de Dreux pour l'achat d'un terrain rue des Riottes (unanimité)
- deux déclassements du domaine public communal (unanimité)
- une réforme de biens (unanimité)
- le montant des prix du concours communal des maisons fleuries (unanimité)
- l'annexe n° 3 du contrat urbain de cohésion sociale (unanimité)
- la participation financière de la ville de Dreux au fonds solidarité logement (unanimité)
- les tarifs de mise à disposition des équipements sportifs (unanimité)
- les tarifs pour la patinoire (unanimité)
- la décision modificative n° 1 budget eau (unanimité)
- la décision modificative n° 2 budget locations et parkings (majorité des voix)
- des admissions en non valeur budget principal (unanimité)
- des admissions en non valeur budget locations et parkings (unanimité)
- une motion de soutien à l'action de l'association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat (majorité des voix)

⇒ approuve l'adhésion à la centrale d'achat territoriale Approlys (unanimité) et désigne M. HAMEL en qualité de titulaire et Mme LHOMME en qualité de suppléant pour représenter la ville à l'assemblée générale d'Approlys (majorité des voix)

- ⇒ approuve le choix de la société Auto Discount du Drouais en tant que délégataire de service public de gestion d'une fourrière automobile de véhicules terrestres et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat (majorité des voix)
- ⇒ approuve l'organisation des naturalies marché aux plantes, approuve les tarifs et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la fondation Saint Louis (unanimité)
- ⇒ autorise Monsieur le Maire à signer
 - la convention tripartite de collecte des encombrants sur le territoire de la ville (unanimité)
 - la convention d'affiliation pour les chéquiers culture clarc avec la société Applicam et la Région (unanimité)
 - la convention de mécénat pour l'opération 100 villes 100 drapeaux (unanimité)
 - la convention avec la société musicale de Bû pour la mise à disposition de l'orchestre d'harmonie (unanimité)
 - l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec le lycée Branly pour une installation commémorative autour des tranchées 1914-1918 (unanimité)
 - la convention avec l'association club sportif Dreux football et l'association sportive tout horizon pour l'encadrement de l'activité urban football 2014-2015 (unanimité)
- ⇒ autorise Monsieur le Maire à verser des subventions
 - dans le cadre de la campagne de ravalement des façades (unanimité)
 - à l'association amicale de parents d'élèves Michelet pour son centre de vacances de Fort du Plasne (unanimité)
- ⇒ désigne
 - M. Chérif DERBALI pour siéger au sein de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (majorité des voix)
 - M. André HOMPS en qualité d'élue en charge des questions de défense (majorité des voix)
- ⇒ prend acte du rapport des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société d'économie mixte locale Gédia
- ⇒ débat sur les orientations budgétaires des budgets principal, eau, lotissements, locations et parkings
- ⇒ annule
 - une garantie à hauteur de 50 % pour un emprunt de 419 751 € de la SA HLM la Roseraie (unanimité)
 - une garantie à hauteur de 50 % pour un emprunt de 2 278 567 € de la SA HLM la Roseraie (unanimité)

VU pour être affiché le 17 novembre 2014 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,



Gérard HAMEL